



Procès-Verbal de L'Assemblée Générale du CODEP de LOZERE

Date : vendredi 25 Novembre 2022 à 18 heures

Lieu : Salle des Fêtes du Massegros

La feuille d'émargement mise à disposition faisant mention de la présence de 31 personnes dont **16 représentants** des clubs - Josette CASTAREDE, Jean Marc BRINGER , Jean-Louis BRUEL, Jacques MINET, Jean Michel CAYROCHE, Alain GRANIER, Dominique DARDE, Michel MALZAC, Janine CASTAN, Philippe VILLEMENOT, Christian THERET, Didier BERTUIT, André DURAND, Serge POUJOL, Jean Claude DAUDE et Gérard COGNET- le quorum est atteint pour voter les différentes résolutions- plus 3 absents excusés, Mireille CONTE , Françoise CAMEL et Francis VALADIER et la présence de Claude CLAMENS, Président du CODEP de l'Aveyron également délégué aux structures au sein du COREG Occitanie.

Le mot du Président

Après avoir remercié de sa présence Claude CLAMENS, Denis CASTAREDE ancien président du CODEP 48 , les présidents actuels des 6 clubs lozériens et les différentes collectivités , Alain GRANIER accompagné des membres du Bureau ouvre la séance devant les participants et les 16 membres sur 22 du Comité Départemental, majorité atteinte avec 72% des présents.

Rapport moral

Après deux années consécutives impactées par la crise sanitaire le président rappelle que 2022 a retrouvé une activité quasi normale qui n'a pas trop entamé le dynamisme des clubs; les effectifs de 2022 étant de 225 licencié(e)s dont 41 féminines , soit une très légère baisse de 5 éléments par rapport à l'an passé.

Il tient ensuite à féliciter tous les organisateurs des clubs qui se sont investis pour le développement de leur randonnée cyclo route et Vtt et la planification de nombreuses épreuves.

Avec l'arrivée de nouveaux licenciés, adeptes du VTT et de VTAE, notamment dans les clubs de La Canourgue et Marvejols, Alain avait souhaité que les autres clubs puissent à leur tour organiser une randonnée Vtt interclub, mais à l'évidence le bilan s'avère mitigé ; de ce fait, ces randonnées Vtt interclubs seront laissées pour 2023 à l'initiative des clubs, à souligner tout de même que celle de Marvejols a été une belle réussite, dans l'organisation et dans l'esprit.

S'agissant du cyclo féminin, mis à part la randonnée des Gazelles et la participation de quelques féminines à des randonnées hors département, peu d'animations spécifiques ont été organisées à l'échelon local ; aussi, le président indique que si des féminines veulent participer à la grande manifestation de 'Toutes à Paris 2024 ' les préparatifs doivent débiter dès 2023 .

Pour le cyclotourisme Lozérien, l'année 2022 aura été marquée par une manifestation d'envergure Nationale "La Cyclo Montagnarde Cévennes Gorges du Tarn " avec plus de 400 participants venus de toute la France , pour découvrir le charme de nos routes et de nos paysages.

Cette réussite revient essentiellement au Club Mont Lozère Vélo et plus particulièrement à son Président Gérard COGNET ; malgré deux reports consécutifs et beaucoup de difficultés l'équipe de Gérard a réussi à mener à bien ce projet ambitieux, tremplin aussi de la promotion du cyclotourisme dans notre département.

Félicitations à eux et remerciements également aux bénévoles des autres clubs qui ont participé à cette réussite et témoigné de l'entraide entre clubs.

Rapport d'activités

Parmi la vingtaine de manifestations inscrites au calendrier 'chargé' de notre Codep, une dizaine mérite une attention particulière :

- Samedi 14 Mai 2022 : la Rando à Patrick (Cyclo club de La Canourgue) – route et vtt 107 participants dont 23 Vtt.
- Samedi 21 mai 2022 : « *Rando du Causse au Masegros* » Randonnée Route et VTT (Cyclo-club Causses-Gorges du Tarn) 70 cyclos routes 30 Vtt
- Dimanche 12 juin 2022 : « *Rando des Gazelles* » à Rieutort de Randon, Randonnée Route de courte distance pour la promotion du cyclo féminin, (Cyclo-club Mendois) 20 féminines.

- Samedi 18 juin 2022 : « *Les Boucles Mendoises* » Randonnée Route , (Cyclo-club Mendois) 67 routes.
- Samedi 26 et dimanche 27 juin 2022 : « *CYCLO MONTAGNARDE CEVENNES-GORGES DU TARN* » Randonnée route , (Cyclos du Mont-Lozère Vélo). 410 participants qui placent la manifestation au 3^{ème} rang des cyclos montagnardes en France derrière les VOSGES et ANNECY; comme déjà indiqué, c'est la manifestation phare de l'année dont Gérard COGNET nous a fait lecture à partir d'un rapport très détaillé ; au rang des satisfécits, il note le grand nombre de participants satisfaits de l'épreuve – parcours , route, ravitaillements , hébergements , cadeaux de bienvenue - un bilan financier acceptable, une bonne gestion des ravitaillements, une belle mobilisation des bénévoles (67) et le soutien important des collectivités et des partenaires habituels. Au rang des déceptions, il fait remarquer un faible engagement des membres de son club , la maigre participation des cyclos Lozériens, le manque d'intérêt de la plupart des commerçants et hébergeurs de Villefort et un soutien minimal des municipalités de Ste Enimie et du Pont de Monvert ; mais peut être que sa grande désillusion est le fait que cette cyclo montagnarde ne puisse pas être reconduite et pérennisée en Lozère ; un sondage effectué au cours de la réunion auprès des présidents des clubs montre en effet qu'aucun club ni le CODEP ne sont intéressés pour poursuivre cette belle aventure ; lui-même avec un bureau décimé est dans l'incapacité de renouveler l'expérience mais plus triste, consécutivement aux nombreux départs et défections, le club de Villefort va être mis en sommeil . Il n'en demeure pas moins que cette manifestation qui a obtenu un beau succès a été une belle vitrine pour notre département , soulignée d'ailleurs par un article publié dans la revue « CYCLOTOURISME de septembre.
- Samedi 2 juillet 2022 : « *Sur les pas de la Bête* » Randonnée Route et VTT , (Cyclo-club Marvejolais) 180 cyclos et un record de participation à l'échelle des clubs locaux .
- Jeudi 14 juillet 2022 : « *Gorges de la Truyère* » Randonnée Route , (Cyclo-club St Chély d'Apcher). 90 route
- Samedi 30 juillet 2022 : « *La Tamburlini* » Randonnée Route et VTT , (Cyclo-club Mendois). 59 route et 35 Vtt
- Du vendredi 02 au 04 Septembre : séjour Codep à Vassieux en Vercors organisé par le club de La Canourgue ; 63 participants ; belle participation pour un séjour Codep qui a fait l'objet d'un compte rendu détaillé envoyé à tous les licenciés qui a permis de

renouer avec la tradition et de partager un beau moment de convivialité. Merci aux organisateurs Canourguais qui peuvent être satisfaits de la réussite du séjour.

- Samedi 10 septembre 2022 : « Randonnée du Sabot » Randonnée Route et VTT , (du Malpas à la Canourgue).97 route et 50 Vtt.

En résumé, toutes les randonnées prévues cette année ont été réalisées, avec chaque fois une certaine réussite et cela mérite d'être souligné dans le moins peuplé des départements ; le Président en profite pour remercier tous les présidents des clubs et leurs équipes de bénévoles qui ont grandement contribué à ce succès.

Bilan financier

A la lecture des documents présentés par André, le compte de résultat 2022 fait apparaître un solde débiteur de -100,53 € ; pas de crainte pour autant, les comptes de trésorerie font état d'un solde créditeur de 8999,82 € .

Bilan adopté à l'unanimité des présents

Budget prévisionnel 2023

Au vu des documents transmis, le budget prévisionnel de 2023 montre un budget équilibré autour de 11700 €. A ce propos, Dominique DARDE souhaiterait que le stage de PSC1 (stage de formation secourisme 1^{er} Secours) soit renouvelé et qu'un stage de formation mécanique soit également mis en place.

Budget adopté à l'unanimité des présents

Renouvellement du bureau

Le délégué à la Sécurité, Hervé TEISSEDRE ayant informé le Comité de vouloir quitter ses fonctions il est proposé la nomination d'un nouveau Délégué. Après une rapide consultation effectuée au cours de la réunion il s'avère qu'aucun candidat ne s'est manifesté ; Il est maintenant demandé aux présidents des clubs de solliciter leurs adhérents pour voir si quelqu'un est disposé à prendre cette fonction essentielle au sein du CODEP.

Pas de Vote pour l'instant

Intervention Claude CLAMENS

Après avoir remercié le CODEP de Lozère pour son invitation, le Président du CODEP Aveyron, également membre du COREG Occitanie , souhaite :

- Améliorer la relation et la communication entre les clubs, le Codep et le Coreg
- Encourager les clubs et notamment notre Codep 48 à créer son propre site internet, précisant qu'au sein du COREG il existe des personnes compétentes et disponibles pour les aider.
- Développer le PDASR , un Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière qui vise à accompagner des projets de prévention en matière de Sécurité routière (appels à projets à consulter sur les sites de vos Préfectures)
- Faire bénéficier aux bénévoles d'une formation de dirigeants d'association , étant entendu que cette formation est financée par le COREG.
- Inviter les féminines à participer aux Voyages Itinérants (VI) organisés notamment par les Codep 34 et 31 et préparer au mieux la manifestation 'Toutes à Paris 2024'.

Proposition Calendrier 2023

Suite au désir manifesté par les clubs de réduire un calendrier 2022 trop chargé, il est proposé ,pour l'instant, le calendrier suivant avant qu'un tableau définitif soit élaboré lors de la prochaine réunion du CODEP, en début d'année prochaine .

Club ou structure	Randonnées	Date	Lieu
Le Massegros	Brevet Audax	Jeudi 18 Mars	Aguessac
CODEP	Rassemblement Interclubs	Samedi 15 Avril	Mende
LE MASSEGROS	<i>Rando du Causse</i>	Samedi 20 Mai	Le Massegros
MENDE	<i>Les Boucles Mendoises</i>	Samedi 24 Juin	Mende
MARVEJOLS	<i>Sur les Traces de la Bête</i>	Samedi 01 Juillet	Marvejols
ST CHELY	<i>Les Gorges de la Truyère</i>	Vendredi 14 Juillet	St Chély
CODEP	<i>Séjour Annuel</i>	Du 01 au 03 Septembre	Vogüe (07)
LA CANOURGUE	<i>Rando du Sabot</i>	Samedi 16 septembre	La Canourgue

Proposition adopté à l'unanimité

Séjour annuel CODEP Ardèche 2023

Selon le projet présenté par nos collègues du Masegros en charge de l'organisation du prochain séjour Codep, leur choix s'est porté sur le '*Domaine Lou Capitelle*' situé à VOGÜE (Ardèche) qui se déroulera du vendredi 01 au dimanche 03 septembre; le village de vacances se trouve en fait à 20km de Vallon Pont d'Arc et de la Grotte Chauvet 2 et à 30 km des Gorges de l'Ardèche (cf le site internet du domaine : www.loucapitelle.com)

Jusqu'à aujourd'hui, l'acceptation de ce contrat de réservation était en attente de validation tant que l'AG du Codep ne s'était pas prononcée sur la question de l'Assurance Annulation.

En effet, comme souvent dans ce genre de contrat, ce dernier prévoit la souscription ou non d'une Assurance Annulation relativement importante qui s'élève cette année à 410,40 euros pour un groupe de 60 personnes.

Suite à une discussion animée portant sur la pertinence de ce choix, la résolution retenue a été de ne pas souscrire l'Assurance Annulation.

Avant l'acceptation définitive, il est indiqué que le montant du séjour est évalué à 170 euros pour les personnes accompagnantes ; pour les licenciés le coût sera moindre compte tenu de la déduction de la part Codep, de la suppression de l'Assurance annulation et d'un remboursement d'Assurance du séjour Vercors ; un décompte détaillé sera communiqué prochainement.

Projet adopté à la majorité des présents

L'organisation du séjour 2024 était normalement dévolue au club de Villefort mais du fait de la mise en sommeil du club, c'est le Cyclo-club MENDOIS qui en aura la charge. Par ailleurs, le Président indique que le dernier séjour en haute montagne s'était déroulé en 2016 dans les Pyrénées et qu'il serait bien de programmer les Alpes pour 2024.

Challenge CODEP -Résultats et récompenses-

Selon le nouveau mode de répartition des récompenses, , il est donné lecture des résultats suivants :

Classement Club individuel (le 1er de chaque club) :

Didier BERTUIT

ST CHELY

Dominique DARDE et Michel MALZAC 1^{er} ex aequo LA CANOURGUE

Josette CASTAREDE MARVEJOLS – A noter que Josette est également la gagnante du Challenge Départemental.

Jean-Michel CAYROCHE MENDE

Jean-Claude DAUDE LE MASSEGROS

Philippe JAUNY VILLEFORT

Classement Départemental individuel

1^{ère} Josette CASTAREDE 650 points

2^{ème} Ex aequo avec 600 points , Jean Michel CAYROCHE - Denis CASTAREDE-
Dominique DARDE et Michel MALZAC

Classement challenge des Clubs

1^{er} La Canourgue 9400 points

2 Marvejols 6950 """"

3 Mende 7850 """"

4 St Chély 4650 """"

5 Le Massegros 4100 """"

6 Villefort 50 """"

Sachant que la dotation globale du Codep est de 800 euros et que la valeur du point s'élève à 0,02 €, le montant attribué à chaque club s'effectuera en fonction des points obtenus. Une réunion sera organisée en début d'année pour finaliser les différents projets.

L'ordre du jour étant épuisé et la remise des récompenses effectuée, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire

Michel MALZAC

Le Président

Alain GRANIER